



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/manifeste-pauvrete-et.html>

Manifeste "Pauvreté et extrascolaire, quelles priorités ?"

- Nos publications - Accueil de la petite enfance -

Date de mise en ligne : vendredi 8 novembre 2013

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

Manifeste "Pauvreté et extrascolaire, quelles priorités ?"

L'accueil extrascolaire est un **droit fondamental pour tous les enfants**. Il assume une fonction économique, une fonction sociale et une fonction éducative, ce qui en fait **un enjeu transversal pour notre société**.

Être accueilli dans un milieu d'accueil de qualité, tels qu'ils existent en Fédération Wallonie-Bruxelles, constitue un avantage considérable pour tout enfant et ses parents, et un investissement à court, moyen et long terme pour réduire les inégalités.

De septembre à décembre 2012, **BADGE (Bruxelles Accueil Développement de la Jeunesse et de l'Enfance)**, qui est par ailleurs membre de la CODE, a réuni **un groupe d'acteurs pluralistes afin d'identifier les priorités de l'accueil extrascolaire pour les enfants et les familles en situation de pauvreté** et de réaliser un manifeste, à destination des décideurs politiques.

La Coordination des ONG pour les droits de l'enfant a participé à la réalisation de **ce Manifeste "Pauvreté et extrascolaire : quelles priorités ?"**.

Cette analyse reprend les éléments essentiels de ce manifeste.

Si vous souhaitez devenir signataire de ce manifeste, rendez-vous sur le site de BADGE, [ici](#).